PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 19/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LISIÈRES – Constitution de société

Référence : L021951

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 15 novembre 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 12/09/2023, il a été constitué une SCIC SAS à capital variable dénommée : LISIÈRES Siège social : BEL AIR, 35320 TRESBOEUF Capital initial : 18.500€ Capital minimum : 18.500€ Objet : L'acquisition, la propriété, la prise à bail, l'administration, la gestion, l'exploitation et le soin de biens immobiliers La mise à bail ou toute autres mises à disposition de bien immeubles et meubles en faveur des paysan.ne.s La location de tout bien et droits mobiliers ou immobiliers. Réaliser, permettre, proposer un espace autour d'activités paysannes et rurales notamment la gestion du bois et la proposition d'animations. Et généralement, toutes activités annexes, connexes ou complémentaires, s'y rattachant directement ou indirectement, ainsi que toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, de crédit, de nature à permettre directement ou indirectement le développement ou la réalisation de son objet d'utilité sociale. Président : M. FRANCO SANCHEZ Damien, domicilié BEL AIR, 35320 TRESBOEUF Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout coopérateur est convoqué aux Assemblées. Chaque coopérateur dispose d'une voix pour les décisions collectives indépendamment du nombre de parts souscrites Clauses d'agréments : Toute les transmissions de parts sociales, à titre gracieux ou onéreux y compris entre coopérateurs sont soumises à l'agrément préalable du Conseil d'administration. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE